

Certifié conforme à l'original par le Président

 *Frank Ribuot*

Frank Ribuot

VITALLIANCE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 176.267 euros
Siège social : 5, rue Blondel, 92400 Courbevoie
451 053 383 RCS NANTERRE

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 OCTOBRE 2025**

EXTRAITS

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission du Président

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Amir Reza-Tofighi de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Amir Reza-Tofighi de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour et le remercie pour les services rendus.

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission du Directeur Général

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Frank Ribuot de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Frank Ribuot de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et le remercie pour les services rendus.

TROISIEME DECISION

Nomination du nouveau Président

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

décide de nommer en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Frank Ribuot

qui a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société pour le cas où elles lui seraient confiées et déclaré ne pas exercer dans d'autres sociétés de mandat ou n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

[...]

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.